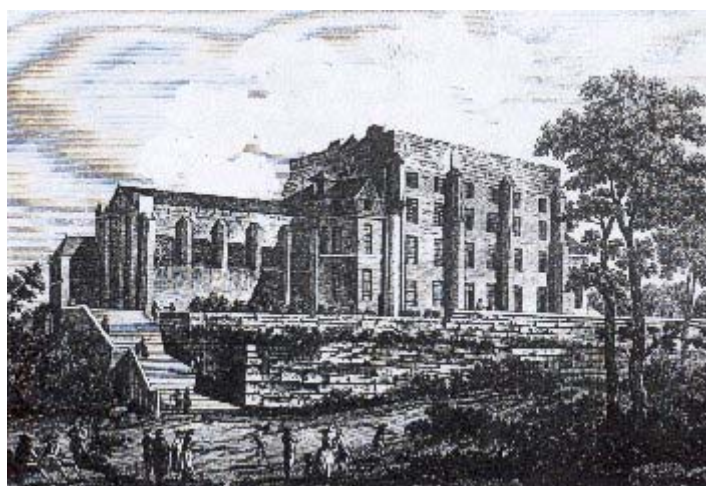


# Le Donjon de la ville de Clermont

Construit à la pointe du promontoire que forme le Chatellier, le donjon est le plus ancien monument de notre ville. Cette construction quadrangulaire qui appartenait aux **Comtes de Clermont** mesure 25,50 m sur 17,50.



Le donjon possède de nombreux points communs avec ceux de LOCHES et de BEAUGENCY, ce qui nous permet de situer la date de construction aux alentours du **XI<sup>e</sup> siècle**.

Les premières fortifications, d'après **Lucien DELHOMEL**, datent du XII<sup>e</sup> siècle. C'est à partir de **1370** que l'on situe l'époque de la restauration des enceintes du château, endommagé au siège de **1359**. Les fortifications du bourg, ébauchées 200 ans plus tôt sous **PHILIPPE-AUGUSTE**, formaient une clôture définitive dont il nous reste quelques vestiges aujourd'hui : la Tour des Gloriettes, la Tour de Buha et surtout la Porte Nointel.

Quatre collégiales furent successivement édifiées à l'intérieur de l'enceinte du château. La plus récente est due à la **princesse d'HARCOURT** qui racheta le comté en **1702**. Elle transforma le Donjon en résidence principale, supprimant les meurtrières et ouvrant de larges fenêtres. Ces aménagements ont contribué à l'instabilité ultérieure du bâtiment.



Resté inoccupé à la mort de la princesse survenue en 1715, le château abrita notamment par la suite jusqu'à la Révolution le lieutenant des Chasses du prince de CONDE, lequel avait acheté le Comté.

Jacques CASSINI occupa le château en tant que résidence d'été.

Confisqué en 1790 puisque appartenant à un Prince de sang royal, le château servit à l'enfermement de prisonniers de guerre de 1793 à 1797.

Vendu comme bien national en 1798, son acquéreur n'en trouva aucune utilisation et le proposa à NAPOLEON 1er qui le refusa.

Le donjon fut racheté en 1805 par l'administration Départementale qui le convertit en *Maison de Correction*. L'architecte GODDE, chargé de la réparation de l'édifice en 1806, change complètement la disposition du toit en dos d'âne et supprima les restes de la tour, demi-encastree dans la maçonnerie de la façade nord-est.



Vingt ans plus tard, en 1826, il fut transformé en Maison Centrale destinée à la détention des femmes condamnées dans le département de l'Oise, de la Seine, d l'Aisne, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. Elle fut supprimée en 1903. Une Ecole de Préservation lui succéda en 1908 destinée à la rééducation des jeunes fille mineures délinquantes.

Après la défaite de 1940, les Allemand enfermèrent dans le donjon des prisonnier français, puis en 1942, ils en -firent un lieu d'internement pour les ressortissants des pays en guerre contre l'Axe. En 1944, le gouvernement provisoire y enferma des prisonniers politiques.

Adjugé par les Domaines en 1951, le donjon, surnommé par les Allemands «*La Citadelle* », servit de logements à divers particuliers en quête d'habitation

La Ville de CLERMONT le racheta au Ministère de la Justice en 1968, après un effondrement. Un nouvel effondrement contraignit la ville à en reprendre la propriété.

Une société privée racheta le donjon en 1979 pour le franc symbolique, à charge particulière d'une restauration générale, ce qui ne fut jamais effectué. Infiltrations d'eau, gel, dégel eurent bientôt raison de cet édifice.

Une forte tempête en 1984 renversa totalement la toiture et emporta un pan de mur. Après avoir pris un arrêté de « *Péril imminent* », la Municipalité engagea des travaux de stabilisation de la ruine, malgré le refus de classement au titre des Monuments Historiques par le Ministère de la Culture. Les travaux, en conséquence très coûteux se poursuivent peu à peu.

**Auteur : M Bellanger, directeur de la communication à la ville de Clermont <sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Dernière actualisation 2004-05-20 – Philippe Poisson.